

Echantillon n°	370-2020-00251938	Date	10/08/2020	Page 1/2
Rapport d'analyse n°	AR-20-AA-217676-01 / 370-2020-00251938			


Flamant Vert sas

A l'attention de

 17C Allée Napoléon III
 18000 Bourges
 FRANCE

Fax 02 48 69 00 12

Email

Notre référence :	370-2020-00251938 / AR-20-AA-217676-01	Type :	EX
Date de réception :	31/07/2020 09:36:00		
Date de mise en analyse :	31/07/2020		
Prélèvement/Transport :	La Poste (Colissimo)		

Données fournies par le client

Référence client :	MP-TEST-POT-30-3		
Description de l'échantillon :	microgranules de spiruline		
Conditionnement :	NonCommercial : 155g		
Votre référence commande :	MP-TEST-30 / (EOL) 006-10518-1040079	Votre date de commande :	29/07/2020
Analyses demandées :	PLSWY : Métaux Lourds (Pb, Cd) LSDWG : Etain LS45M : Mercure PJCAA : Arsenic inorganique (As)		
N° de lot	test 30		

Analyses élémentaires Résultats (incertitude)

JCAAR	JC	Arsenic inorganique (As)	Méthode : ASU L 25.06-1 (2008-12), mod. [DE Food]
	(a)	Arsenic inorganique	<0.1 mg/kg
LS71T	ZS	Plomb	Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]
	(a)	Plomb (Pb)	0.14 (± 0.04) mg/kg
LS9C9	ZS	Cadmium	Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]
	(a)	Cadmium (Cd)	0.188 (± 0.056) mg/kg
LS45M	ZS	Mercur	Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]
	(a)	Mercur (Hg)	<0.005 mg/kg
LSDWG	ZS	Etain	Méthode : Méthode interne, ICP/MS [Préparation [Voie humide par micro-ondes sous pression]]
	(a)	Etain (Sn)	<1.00 mg/kg

CONCLUSION

Sur la base des analyses réalisées et des valeurs de référence en notre possession (normes, codes de pratique, littérature scientifique, résultats mesurés sur des produits de référence, etc.) :

La teneur observée en plomb est inférieure à la teneur maximale acceptable dans les produits destinés à l'alimentation humaine pour les compléments alimentaires (3mg/kg).

La teneur observée en cadmium inférieure à la teneur maximale acceptable dans les produits destinés à l'alimentation humaine pour les compléments alimentaires (à l'exclusion des compléments alimentaires composés exclusivement ou principalement d'algues marines séchées, de produits issus d'algues marines, ou de mollusques bivalves séchés) (1mg/kg).

législation métaux lourds : Reg. 2006/1881 mod..

SIGNATURE


Christophe Lepetit
 Expert Analytique Contaminants 02 72 64 71 87

Echantillon n°	370-2020-00251938	Date	10/08/2020	Page 2/2
Rapport d'analyse n°	AR-20-AA-217676-01 / 370-2020-00251938			

Rapport validé électroniquement par Christophe Lepetit

NOTE EXPLICATIVE

Ce document ne concerne que l'objet soumis à l'essai ; sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les essais et rapports sont réalisés conformément à nos conditions générales de vente disponibles sur demande.

Pour déclarer ou non la conformité, l'incertitude associée au résultat a été ajoutée ou retranchée de façon à obtenir sans conteste un résultat opposable aux spécifications ou à la réglementation. Elle n'a pas été prise en compte dans le cadre des référentiels qui intègrent déjà les incertitudes de mesures ou sur demande explicite du client.

Les essais sont identifiés par un code de 5 caractères dont la description précise est disponible sur demande.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres ZS ont été réalisés par le laboratoire Eurofins Analyses pour l'Environnement France (S1). Le symbole (a) identifie les prestations couvertes par l'accréditation NF EN ISO/IEC 17025:2017 COFRAC 1-1488.

Les essais identifiés par le code à 2 lettres JC ont été réalisés par le laboratoire Eurofins WEJ Contaminants GmbH (Hamburg). Le symbole (a) identifie les prestations couvertes par l'accréditation DIN EN ISO/IEC 17025:2018 DAkkS D-PL-14602-01-00.

Le laboratoire est exonéré de responsabilité dans le cas d'informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.

Dans le cas où le laboratoire n'est pas en charge de l'étape d'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou pris en charge.